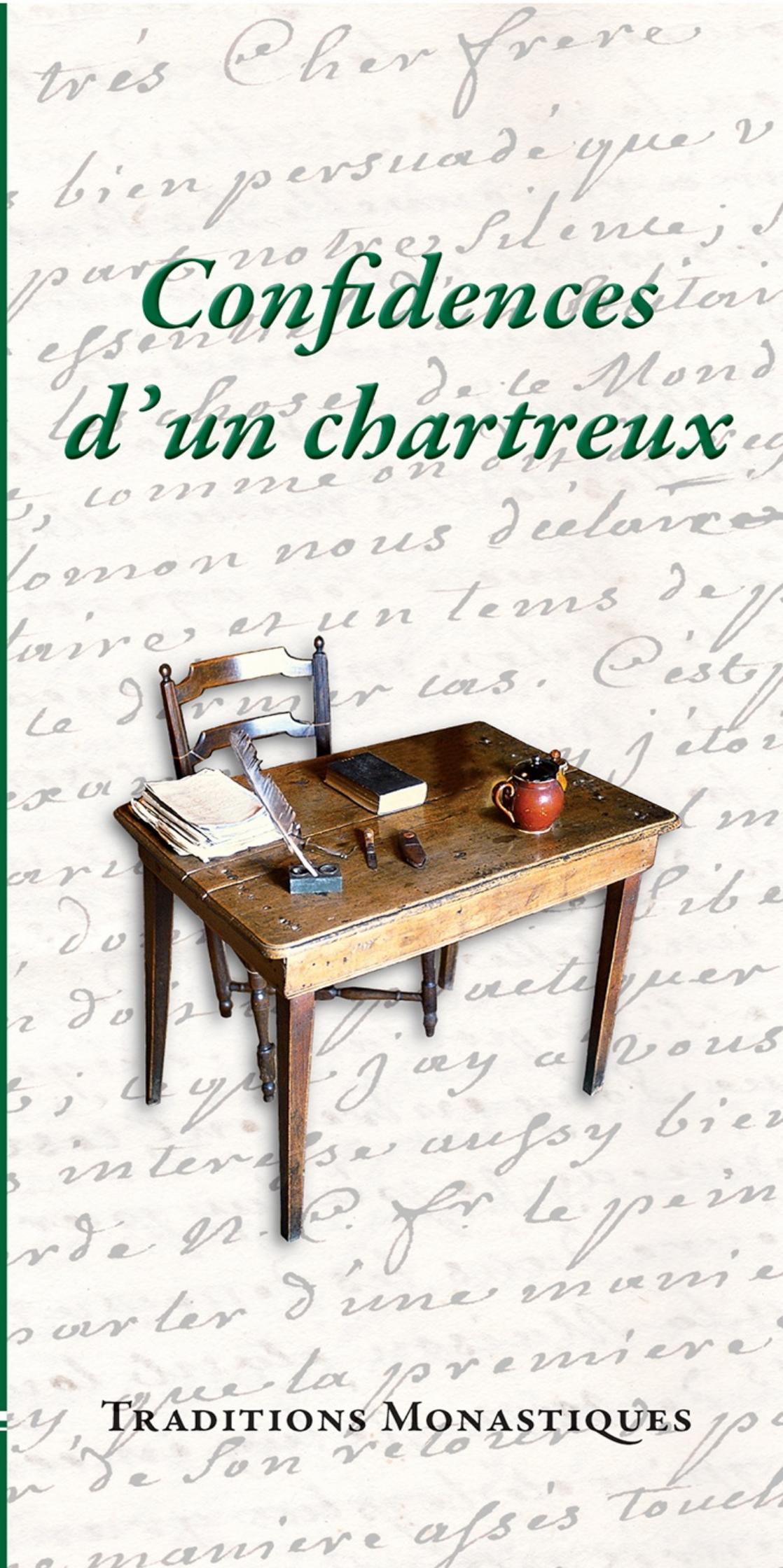




Dom Hilarion
DUCLAUX

*Lettres
à sa famille*



Confidences d'un chartreux

TRADITIONS MONASTIQUES

FAIRE connaître aujourd'hui les lettres inédites d'un chartreux du XVIII^e siècle à sa propre famille pourra étonner plus d'un lecteur ou même paraître totalement inutile...

Ces écrits cartusiens nous mettent véritablement en lien avec la Parole essentielle, celle de Dieu et de son Fils, le Verbe éternel. Ils renvoient l'image de l'Évangile, contemplé, vécu et transmis par un moine saisi d'amour pour le Christ Jésus. Au long des pages, outre les conseils donnés à chacun de ses interlocuteurs, nous découvrons la personnalité de leur auteur, âme toute donnée ne vivant que pour Dieu et qui sut trouver sa joie en Lui pour la communiquer aux autres.

Diffusion AVM

© TRADITIONS MONASTIQUES – 2014

F-21150 Flavigny-sur-Ozerain

www.traditions-monastiques.com

ISBN : 978-2-87810-138-6

Réf. L 1143 F

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

droit sortie de l'Évangile : « Les affaires de ce monde passent, et ne laissent, à celui qui s'y est embarrassé, que de cuisants regrets, lorsqu'on n'y a point cherché Dieu » (lettre du 25 mai 1753). La vraie connaissance consiste à chercher Dieu. C'est en suivant sa trace que l'homme déjà le rencontre. « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé » écrit saint Augustin ; de cette connaissance-là résulte la véritable sagesse. La maturité spirituelle de dom Hilarion transparaît de manière très nette dans un conseil qu'il adresse à son frère, affecté du départ au couvent de leur sœur Julie. Il est ici question de l'équilibre entre la nature et la grâce : « Ne croyez pas que je prétende (...) étouffer en vous les sentiments de la nature, ni vous rendre insensible à la perte que vous faites. C'est une plaie, que peut-être la Divine Providence permettra que vous ressentiez dans bien d'occasions, mais elle vous sera toujours un sujet de mérite par le renouvellement du sacrifice que vous avez fait à Dieu avec tant de générosité, car je vous avoue que j'ai été bien sensible aux sentiments que vous montrez dans la lettre que vous avez écrite au vénérable père dom Anthelme. La nature souffre, mais la partie supérieure est soumise. C'est là tout ce que Dieu demande de vous » (lettre du 11 mai 1766).

Le terme « mystique » a fait les frais d'interprétations excentriques et variées. Lourd d'une étymologie complexe, ce qui n'en facilite pas l'interprétation, il trouve tout son sens dans la voix de l'Église. Le Catéchisme de l'Église Catholique (§ 2014) en parle ainsi : « Le progrès spirituel tend à l'union toujours plus intime avec le Christ. Cette union s'appelle "mystique", parce qu'elle participe au mystère du Christ par les sacrements - les "saints mystères" - et, en Lui, au mystère de la Sainte Trinité. Dieu nous appelle tous à cette intime union avec Lui, même si des grâces spéciales ou des signes extraordinaires

de cette vie mystique sont seulement accordés à certains en vue de manifester le don gratuit fait à tous. » Ce que dit le catéchisme est valable pour tous, chartreux ou non. Chez dom Hilarion Duclaux, cette réalité s'exprime de manière multiple. Tout d'abord, elle le conduit à ne se suffire que de Dieu : « Me voilà dans un état à ne plus rien désirer des choses de ce monde » (lettre du 15 janvier 1748). Ensuite, lui est donné de faire l'expérience d'une certaine obscurité intérieure qui ravit en son âme la soif du jour qui ne finit pas : « Si, nous autres, dans cette obscure nuit qui nous entoure, nous n'avons que des larmes pour la céleste Sion, pour ce beau jour de l'éternité que la lumière incréée éclaire » (lettre du 29 mars 1749). Le goût pour la communion profonde avec le Christ lui fait dire : « Je souhaite que la paix du Seigneur vous accompagne dans votre voyage, et qu'elle vous unifie, dans le temps et dans l'éternité » (lettre du 26 juillet 1751)

Dom Hilarion n'est pas d'une très bonne constitution physique. En 1776, un grave problème de santé l'a mis à la toute dernière extrémité, comme il en témoigne : « Celui qui conduit aux portes de la mort, et qui en retire, vient de me visiter en ces deux manières. Voilà pour vous, et pour toute la maison, un grand sujet de joie de me voir hors du danger, mais un grand sujet d'affliction pour moi de me voir privé de cette grande miséricorde que Dieu promet à ses enfants qui meurent dans son saint amour. Il n'y a que mes péchés qui sont la cause que je suis privé d'un si grand bonheur. Heureux si Dieu me fait la grâce de mieux profiter du temps qu'il vient de m'accorder, que de celui qui est déjà passé ! » (lettre du 2 octobre 1776). Dom Hilarion a soif de la rencontre ultime avec Dieu et aimerait chanter avec sainte Thérèse d'Avila : « Anxieuse de te voir, je désire mourir. » Cette attitude intérieure pourra surprendre, elle est pourtant

fréquente chez ceux qui aspirent à saisir Dieu. « Je veux voir Dieu » dira le vénérable père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus en un ouvrage devenu célèbre. Le chartreux se ravise et accepte de bon cœur la prolongation de son existence terrestre. Non pas ce que je veux, mais ce que Tu veux. Dans les derniers temps de sa vie, il réaffirme avec une conviction non feinte la raison pour laquelle il est devenu moine : « L'état d'un véritable solitaire et d'une âme religieuse, consiste principalement à être entièrement mort au monde » (lettre du 18 avril 1788).

Aimé de tous... Peu de temps après son entrée en chartreuse, dom Hilarion Duclaux fait savoir à son frère, séminariste à Avignon, qu'il aimerait sa visite (lettre du 29 mars 1749). Il se reprend en quelques mots : « Mais venons à quelque chose de plus sérieux », qui expriment à quel point il a déjà conscience qu'il ne rencontre vraiment son frère que par la médiation de Dieu, dans le silence et la solitude. Cet amour en Dieu, dit *agapè*, n'est pas désincarné, il rejoint la nature humaine et s'épanouit dans les « divins transports », pour reprendre une expression antique mais ici bien à propos, fruits d'un amour surnaturel authentique. Pourtant cela n'exclut pas les attentions délicates auxquelles même un chartreux peut s'« abaisser » : « Voici les petits présents que je vous fais et qui consistent en une lanterne de papier, un paquet de bougies, quatre chapelets et un agnus. Vous garderez pour vous la lanterne, le paquet de bougies et un chapelet. Vous en donnerez un à chacune de mes sœurs, et un à Philippon. L'agnus ¹¹ sera pour la chapelle des petits d'Alançon, que j'embrasse tous bien tendrement. Vous direz à monsieur d'Alançon que l'ouvrage que je lui avais promis est bien avancé, et que je lui enverrai lorsqu'il sera fini. » Cet épisode est particulièrement révélateur de l'état d'âme du moine. Dom Hilarion est pleinement incarné et, s'il vit une relation

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

vous devez toujours avoir en vue principalement cette action. Profitez maintenant de cette petite épreuve que Dieu permet, à vous affermir de plus en plus dans votre vocation en mettant en lui votre espérance, et soyez persuadé que quelque difficulté et quelque obstacle que vous puissiez rencontrer, Dieu vous les fera surmonter s'il vous appelle véritablement. C'est ce que le prophète royal a souvent éprouvé lui-même lorsqu'il dit au Seigneur : « Quand je marcherais au milieu de l'ombre de la mort je ne crains rien puisque vous êtes avec moi, quand des armées entières s'élèveraient contre moi c'est en cela même que j'espérerai ». Toute lecture sainte que nous avons le bonheur de voir chaque année, est remplie de pareils exemples. C'est la coutume de la Divine Providence d'éprouver ceux qu'elle veut recevoir à son service, comme on le voit dans ce que l'ange dit à Tobie : « Parce que vous êtes agréable à Dieu il a fallu que la tentation vous ait éprouvé. » Ainsi, mon très cher frère, si nous voulons cueillir des roses dans le ciel, il faut auparavant que nous en sentions les épines sur la terre. Ces épines, ce sont les maladies, les peines, les afflictions dont ce monde est rempli, et que Dieu permet pour épurer les âmes, et les rendre propres pour le royaume des cieux, où nous ne devons entrer, selon saint Paul, qu'après beaucoup de tribulations. Voilà ce que l'amitié que j'ai pour vous m'a porté à vous écrire pour votre consolation. Je me suis informé s'il y avait ici quelque remède pour votre maladie. Notre vénérable père dom vicaire m'a dit qu'il l'avait eue. Il en avait été tellement abattu qu'il ressemblait, pour ainsi dire, à un squelette. On l'envoya à Aix pour changer d'air, ayant toujours des ressentiments, où, après avoir inutilement éprouvé toute sorte de remèdes, et notamment beaucoup de quinquina, il se servit de ce remède. Il garda, premièrement, pendant trois jours, le lit, prenant chaque jour un bon verre d'eau de fleur d'orange avec un morceau de sucre de la

valeur de deux noix, en y mêlant une cuillère dont on se sert pour le café. Le remède le fit beaucoup suer, et il le guérit parfaitement dans les trois jours. Voyez maintenant avec l'avis du médecin, si vous pouvez vous servir de ce remède dans l'état où vous vous trouvez. Il me reste maintenant à vous embrasser, et toute la famille. Je fais ici mention en particulier de mon petit frère Philippon et de ma sœur Julie, dont je vous recommande bien le soin de leur avancement spirituel, comme m'étant infiniment à cœur. Je les exhorte à en bien profiter. L'amitié que je leur porte demanderait que je vous parle davantage, mais, le temps me manquant, je les laisse à votre zèle, que vous devez proportionner à leur portée. Je me recommande à vos prières, à celles de mon très cher oncle, de mon très cher père et de toute la maison. Je vous prie de m'écrire le plus tôt que vous pourrez, et de m'envoyer mon baptistère. Et je suis, et serai toute ma vie, votre très affectionné frère,

Frère Hilarion Duclaux, chartreux.

Monsieur Duclaux, notaire et greffier,
à Valréas,

À Bonpas, ce 14 décembre 1749

MON TRÈS CHER PÈRE,

Nous sommes trop proches des saintes fêtes de Noël pour ne pas m'empresser à vous en souhaiter le plus saint et le plus heureux accomplissement, pour tant d'obligations que vous ai. Je ne vous présente ici que des vœux. Car c'est là tout ce que je puis. Mais ils partent d'un cœur plein de respect et de reconnaissance. C'est dans ce saint temps que je vous prie de renouveler à mon égard vos saintes prières. Surtout, ayant autant de part que vous avez au progrès que je suis obligé de faire dans l'état que le Seigneur me fait la grâce d'embrasser ¹⁰. Car, quel honneur pour vous, mon très cher père, que le Tout-Puissant ait distingué un de vos fils, parmi tant de millions d'autres créatures, pour le placer dans sa sainte maison, et le rendre participant d'un si petit nombre de chartreux, occupés jour et nuit à chanter ses louanges. Daignez joindre votre reconnaissance avec la mienne pour un si grand bienfait afin de m'obtenir les grâces qui me sont nécessaires pour m'en rendre digne. C'est là tout ce que je vous demande. Je fais ici, humblement, les mêmes prières à mon très cher oncle, et lui offre les mêmes vœux, comme aussi à toute la maison, et à tous nos autres chers parents. J'ai écrit à mon très cher frère Joseph. Je ne sais pas s'il aura reçu ma lettre où je lui marque de m'envoyer mon baptistère. Ce que je vous demande lorsque vous, ou lui, me ferez la grâce de m'envoyer de vos nouvelles. En attendant, je vous offre mes très humbles respects, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

mon très cher père,
votre très humble et très

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

vacances. Il n'y a rien que de plus juste que de donner quelque relâche à cette étude pénible que l'on doit faire dans le séminaire. Mais, pour ce qui est de votre avancement spirituel, vous ne devez rien oublier pour le faire croître. Vous le ferez si vous ne manquez point la méditation qui est le pain de notre âme. Car il est bien difficile que, sans cette nourriture, elle ne tombe en défaillance. Je ne doute point que vous n'ayez pris des saintes résolutions contre la dissipation de ce temps, qui fait perdre pour l'ordinaire tout ce qu'on a recueilli durant le cours de l'année. Mais nous sommes faibles, et très faibles. Ainsi, on ne peut prendre trop de précautions. Car, dans le chemin de la vertu, suivant les pères spirituels, ne pas avancer c'est reculer.

J'avais envoyé à mon très cher père, avant la Pentecôte, une participation. Je n'ai point reçu de nouvelles. Peut-être qu'elle est perdue. Je souhaite que la paix du Seigneur vous accompagne dans votre voyage, et qu'elle vous unifie, dans le temps et dans l'éternité. Et je suis, avec un grand attachement,

votre très affectionné frère,
frère Hilarion Duclaux, chartreux.

À Monsieur Duclaux, ecclésiastique,
au séminaire de Saint-Charles,
à Avignon

À Bonpas, ce 7 décembre 1751

MON TRÈS CHER FRÈRE,

J'ai reçu avec plaisir votre lettre. J'avais appris depuis deux ou trois jours, par le vénérable père dom coadjuteur, que vous étiez arrivé à Saint-Charles et je me disposais à vous faire des reproches de votre silence si vous ne m'aviez prévenu. Je suis charmé que vous vous portiez bien. Quant à ma santé, dont vous me demandez des nouvelles dans votre lettre, elle est très bonne, par la grâce de Dieu. Je saigne beaucoup par le nez, comme vous l'avez appris, mais cela n'a rien été, et je ne dois pas m'attendre à être délivré des misères de cette vie à si bon marché. Vous me faites espérer, par votre lettre, le bonheur de vous embrasser bientôt, et que vous amèneriez avec vous monsieur Le Chêne Anselme. Je vous prie de le remercier de l'honneur qu'il veut bien me faire. Je le verrai avec plaisir. Vous pouvez choisir le jour qui vous conviendra le mieux. Si c'est un jour de fête nous serons plus libres, et vous ne risquerez pas de me trouver au spaciement. Je souhaite que le Seigneur prépare votre cœur à sa venue en ce saint temps, et qu'il vous rende participant de ce mystère d'amour caché aux prudents et aux sages du siècle, mais que Dieu révèle aux petits et aux humbles. Que Jésus-Christ soit notre union dans le temps et dans l'éternité. Je vous souhaite la paix. Et je suis, en attendant le bonheur de vous voir,

votre très affectionné frère,
frère Hilarion Duclaux, chartreux.

À Monsieur Duclaux, notaire et greffier,
à Valréas

À Bonpas, ce 1^{er} janvier 1752

MON TRÈS CHER PÈRE,

J'avais promis à mon très cher frère de vous écrire, et c'étaient bien là mes désirs. Mais le temps ne m'a pas permis de les accomplir. Dernièrement, je laissai passer une favorable occasion qui se présenta, mais, comme c'était un jour de spaciement, je n'eus encore aucun moment de loisir. Je profite maintenant avec un grand empressement de celui qui me reste, pour m'acquitter auprès de vous du devoir qu'exige de moi la nouvelle année que nous commençons aujourd'hui : je vous la souhaite heureuse et remplie des bénédictions du Seigneur. Elle doit nous faire penser à cette année éternelle qui nous attend tous, et qui sera, s'il plaît à la miséricorde divine, le terme de notre bonheur, et qui doit faire, dans cette vallée de larmes, le sujet de tous nos soupirs. Les années que nous passons ici-bas sont si peu de chose par rapport à leur peu de durée et aux misères qui les accompagnent, qu'elles ne méritent notre estime qu'en tant qu'elles nous sont données pour amasser des trésors pour l'éternité. D'ailleurs, notre cœur n'est créé que pour Dieu seul, qui est éternel, et rien de ce qui passe n'est digne de Dieu. Heureux ceux qui font ces réflexions, et qui, ne s'attachant à cette vie périssable, en attendent une qui n'aura point de fin, où tous les biens sont compris, parce qu'on y possède Dieu, qui est la félicité des saints. C'est là, mon très cher père, le souhait que je vous fais, et à toute la maison, car le salut de vos âmes m'est aussi cher que le mien. Et tout ce que je désire dans notre solitude, c'est de vous voir un jour, réunis dans cette céleste patrie. Dieu nous en fasse la grâce !

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

À Monsieur Duclaux, prêtre,
par Montélimar,
à Valréas

À Durbon, ce 14 novembre 1762

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

J'ai reçu au Val-Sainte-Marie la lettre que vous m'y écrivîtes, dans laquelle vous me parliez de votre nouvelle vocation et du voyage que vous avez fait à Marseille pour cela. Je ne me presse point à vous répondre, parce que j'attendais quelque commodité, et dans ces entrefaites je suis parti pour la chartreuse de Durbon²⁹, où j'ai reçu depuis peu une seconde lettre de votre part, où vous me marquez que vous êtes toujours dans les mêmes sentiments, et que le désir de voir accomplir votre vocation s'augmente toujours. Je ne crois point que ce nouveau changement vienne de légèreté, mais bien d'un plus grand désir de la volonté de Dieu et de vous retirer plutôt du monde pour surmonter les obstacles qui vous empêchent de suivre votre premier désir. Vous me parliez, dans votre pénultième lettre, de la rencontre que vous eûtes à Aix, du vénérable père dom Devoye. Je l'estime et l'honore beaucoup, et je vous conseille de bien profiter des bons avis qu'il vous aura sans doute donnés sur votre vocation. Tout ce que je puis vous en dire moi-même, c'est de vous souhaiter une sainte persévérance, et d'être bien fidèle aux bons mouvements que Dieu vous donne, et que vous marquez dans votre lettre ; car, si vous ne désirez que l'accomplissement de sa sainte volonté, après vous être donné tous les soins et avoir fait toutes les diligences qui vous seront possibles, vous laisserez avec tranquillité à sa divine providence l'accomplissement de vos saints désirs au temps qu'il jugera à propos. L'état que vous souhaitez embrasser est un peu austère. Ainsi, vous ne pourrez mieux attendre du Seigneur les secours

nécessaires pour vous mettre, non seulement au-dessus des austérités que vous rencontrerez, mais même pour vous les faire aimer, que par un grand abandon à sa volonté et à tout événement qu'il permettra. Car cette longueur et ce retardement que vous avez éprouvés jusqu'ici ne viennent que de sa permission, et pour épurer peut-être davantage votre vocation. Priez pour moi, et soyez bien persuadé que je suis, avec un sincère attachement,

votre très affectionné frère,

Frère Hilarion Duclaux, chartreux.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Quoique je n'aie point fait vœu de ne plus vous écrire ³⁰, cependant, je me suis obligé de le faire très rarement, et contre mon gré, puisque je suis privé par là de la douce consolation de recevoir plus souvent de vos chères nouvelles. Cela n'empêche pas que je ne me reproche un peu ma négligence à répondre à vos lettres. Je vous prie, en offrant mes très humbles respects à notre père, de m'excuser auprès de lui de ce que j'ai tant tardé à lui faire savoir mon changement de maison. Je me suis un peu reposé sur le vénérable père dom Anthelme, que je savais avoir écrit à ses parents, et dont il attend leur réponse avec empressement. Il vous a écrit aussi depuis peu à vous-même, et vous devez avoir reçu de mes nouvelles dans sa lettre. Vous lui ferez plaisir si vous lui répondez bientôt. Il vous offre ici ses compliments. J'ai reçu, comme vous le savez, une lettre de Dominique, dans laquelle il se plaint que vous ne lui donnez point de vos nouvelles après avoir écrit plusieurs fois, ne sachant point la raison de votre silence. Et, me souvenant de ce que notre cher père m'avait dit à Bonpas, qu'il n'était point content de lui, dans ma réponse je lui ai dit qu'il ne devait point douter de la tendresse de notre cher père, et de l'amitié que toute la famille avait pour lui ; qu'elle était toujours la même, comme notre cher père m'avait témoigné à Bonpas, et que, s'il ne répondait point à ses lettres c'était, à ce que je croyais, qu'il vous coûtait un peu cher, et que, ne pouvant avec un peu plus de travail se dispenser de faire tant de dépenses, il ne le faisait pas. Et que, d'ailleurs, dans les affaires présentes, vous n'étiez pas en état de lui fournir davantage, attendu qu'il n'ignorait pas que notre cher frère était à Rome, où il faisait beaucoup de dépenses à la poursuite d'un procès. J'ai compris ensuite, par votre lettre, que ce défaut ne venait que de ce que vous ne saviez pas sa

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

À Monsieur Duclaux, prêtre,
à Valréas,

À Bonpas, ce 11 juin 1773

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Vous ne me pardonneriez peut-être pas, mon très cher frère, si je laissais passer cette troisième commodité, sans répondre à votre lettre. Recevez donc ces quatre mots, car je n'ai pas plus de temps maintenant à vous entretenir aussi au long que je le souhaiterais. Comme dans les deux précédentes occasions, je ne pus satisfaire à vos désirs à l'égard du neveu de M. Ferrot. Ce fut un jour de spaciement qu'il arriva, et je ne le vis qu'un moment en descendant à la bassecour, où le frère du séminaire me remit votre lettre. Je m'attendais à lui témoigner toute l'amitié possible comme vous le souhaitiez, et que je le devais en considération de son oncle très respectable ; mais je ne le trouvai plus à mon retour. Notre très vénérable père dom Prieur ne lui trouva pas assez de latin, et le remit à une autre réception. Cela lui fit un peu de la peine, et l'obligea de partir sans nous dire adieu. S'il m'avait attendu, j'aurais tâché de le guérir de mon mieux sur une chose qui arrive assez souvent parmi nous à l'égard des postulants qui se présentent. Je n'ai pas manqué d'offrir à Dieu le Saint Sacrifice de la Messe ³⁷ pour notre chère cousine dont vous m'annoncez la mort, de même que pour M. d'Astier. Voilà le chemin que nous ferons tous. Ah ! Mon très cher frère, que la vie de l'éternité doit nous rendre cette vie bien courte et bien méprisable. Et que les croix et les afflictions que nous y rencontrons doivent nous être bien aimables, puisqu'elles sont les précieuses dépouilles que notre divin Sauveur nous a laissées dans le monde, et qui seront changées par sa miséricorde en une couronne immortelle ! Mille bénédictions du Ciel sur votre maison. Saluez tous nos chers

parents. Je vous souhaite à tous la paix du Seigneur, et sa sainte crainte qui fait les véritables enfants de Dieu, les pacifiques dans ce monde, et les héritiers du Royaume céleste. J'ai bien été touché de la triste situation où se trouve le neveu du frère Dominique ; mais sa résignation à la volonté de Dieu, que ce pauvre enfant m'a paru avoir dans son affliction, m'a bien charmé. Il vous remettra cette lettre. Encouragez-le bien, et soutenez-le dans ses bons sentiments, et vous ferez en cela un véritable acte de charité. Je suis plus long que je ne pensais, mais c'est aux dépens d'une bonne partie de la récréation commune que nous avons les jours du dimanche. Souvenez-vous de moi dans vos prières. Je suis, mon très cher frère, dans la paix et l'union de notre Seigneur, votre très humble et très affectionné frère,

Frère Hilarion Duclaux, chartreux indigne.

Le très vénérable père dom Prieur vous remercie de votre bon souvenir, de même que dom Anthelme, qui m'a chargé de vous dire qu'il attendait votre lettre.

À Monsieur Duclaux, prêtre,
Aggrégé
à Valréas

À Bonpas, ce 21 avril 1774

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Je viens de recevoir une lettre de notre chère sœur, la capucine, dans laquelle j'en ai trouvé une pour vous, que je vous envoie. Il me semble, à l'ouverture de celle-ci, de vous entendre dire ces paroles : « Béni soit Dieu ! », de ce que la lettre de notre chère sœur la capucine nous en procure une de notre frère le chartreux ³⁸. Je vous dis ceci, non que mes lettres méritent la moindre attention, mais parce que cela sera une production toute naturelle de notre bon cœur, de la tendre affection que vous avez pour moi en notre Seigneur. Revenons à notre chère sœur. Elle a été longtemps malade. Maintenant elle se porte bien. On veut cependant, comme elle me le marque, la faire rentrer pour quelques temps dans l'infirmerie, afin de rétablir plus parfaitement sa santé. Voilà une bien grande charité et attention de la part de ses supérieures. Bénissons le Seigneur, mon très cher frère, de ce qu'il a un si grand soin de ceux qui sont entièrement consacrés à son service. Je suis bien persuadé que votre chère maison jouit aussi de cette même protection de la Divine Providence. La parfaite union qui est entre vous en est un gage assuré. Vous ne manquez pas, mon très cher frère, de faire en sorte que le Dieu de paix soit le lien de votre amitié. Étant appuyée sur ce fondement, elle ne sera jamais ébranlée. Vous êtes, par caractère, comme pasteur de cette chère famille. Et si Dieu vous a donné tant de zèle pour ceux qui sont au-dehors, quel soin ne devez-vous pas avoir pour entretenir parmi vous le saint amour de Dieu, qui fait dans ce monde le véritable bonheur de l'âme ! C'est ce bonheur, que bien peu de personnes

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

seulement par une lettre qu'il écrira à dom Anthelme, qu'il était fâché de ne pouvoir pas passer chez nous, mais que ses affaires le pressaient. Je ne lui suis aucun mauvais gré de m'avoir ainsi dérobé l'adieu, et d'avoir passé devant la porte de notre maison sans y entrer. Mais je ne puis vous cacher la tristesse que j'ai ressentie que les affaires de ce monde aient prévalu à la plus grande, et à la plus importante de toutes, qui est celle de son âme. Faites-lui là-dessus des doux reproches, tels que votre amitié et votre piété vous le suggéreront. Pour moi, je ne saurais m'en venger autrement qu'en priant le Seigneur de l'affermir dans ses bons sentiments, dont il m'a beaucoup édifié, et qui ne serviront pas peu pour la sanctification de son âme, s'il est fidèle à les suivre. Mais parlons encore un peu sur son attrait pour la solitude. Ce n'est pas une petite entreprise, surtout à l'âge où il est, d'entrer dans la religion. On peut bien dire, d'une âme qui veut embrasser cette voie, ce qui est dit du peuple d'Israël sortant d'Égypte et délivré de la captivité de pharaon : *Linguam quam non noverat audivit* ⁵⁴. Ainsi, le langage que l'on entend dans la religion est tout différent de celui du monde, et surtout quand on a goûté le grand monde. On y entend que, pour mériter le Ciel, il faut renoncer à soi-même, porter sa croix tous les jours, et suivre Jésus-Christ crucifié ; qu'il faut entrer dans la voie étroite qui conduit à la vie, et abandonner celle qui est large et qui conduit à la perdition ; qu'il faut quitter sa propre volonté en obéissant à la créature pour l'amour du Créateur ; qu'il faut embrasser avec un courage tous les travaux et tous les exercices, de jour et de nuit, qui se rencontrent dans la vie religieuse, qui ne sont pas petits, et que l'on doit garder le reste de sa vie. Ce qui a fait dire à saint Bernard que l'état religieux, gardé avec fidélité, est un véritable martyr par rapport à sa durée. Ajoutons encore, mon très cher frère, ces paroles : *Absque eo quod intrinsecus latet* ⁵⁵. Je veux dire les différentes

tentations et les peines intérieures, qui sont infiniment plus grandes que tous les travaux dont je viens de vous parler, et par lesquelles Dieu fait passer pour l'ordinaire ses véritables serviteurs. Ce langage, qui n'est point inconnu à toutes les âmes qui ne pensent qu'à se sanctifier dans le monde, est totalement caché à ceux qui ne veulent suivre que les maximes du monde. Vous voyez, mon très cher frère, combien un état, toujours le même, si contraire aux inclinations de l'homme, et surtout à son inconstance naturelle, est difficile pour une personne qui veut l'entreprendre, et qui pour cela doit fouler aux pieds toutes les choses de ce monde. *Hoc opus non est aliud nisi opus dexteræ Excelsi* ⁵⁶. Je n'ai pas besoin, pour vous prouver une vérité si sensible, d'un long discours. L'usage que vous faites continuellement dans la direction des âmes vous apprend, mieux que je ne saurais vous le dire, que toutes les grâces que nous recevons dans ce monde descendent du Père de lumière, comme une divine influence que nous devons demander humblement, attendre avec patience, mais que nous ne pouvons point produire dans nous-mêmes, n'étant qu'un fond de corruption de misère. Je vous dis ceci pour revenir à la vocation de notre cher frère. Nous devons employer pour une affaire si importante, nos prières, prendre les moyens pour la faire réussir, et attendre patiemment l'événement de la divine Bonté. Si nous sommes dans ces dispositions, de quelque manière que la chose arrive, nous ne perdrons point la paix ni le mérite devant Dieu. Et si ce cher frère n'a point la consolation de finir ses jours dans la solitude, comme il le désire, il trouvera abondamment dans le monde, s'il le veut, tous les moyens de se sanctifier ⁵⁷. C'est la réponse que fit saint Thomas à sa sœur dans une pareille occasion : « Vous pouvez vous sauver si vous le voulez. » Et cela est d'autant plus certain que nous manquerions à la foi chrétienne si nous en doutions, après que le saint apôtre nous

déclare que Dieu veut la sanctification de nos âmes, et que tous parviennent à sa connaissance, en quoi consiste la vie éternelle, comme Notre Seigneur le dit à son Père dans le Sermon de la Cène : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant Te, Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* ⁵⁸. Et ce même Sauveur de nos âmes, répondant à ses disciples qui lui parlaient de la difficulté du salut, nous déclare que « cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu », voulant par ces paroles nous animer à une sainte confiance en son secours. Car, si nous tâchons de faire tout ce qui dépend de nous, en quoi consiste la bonne volonté, nous devons tout attendre de sa divine miséricorde. Ce qui est bien consolant pour une âme vraiment chrétienne, parmi les grandes difficultés qu'elle peut rencontrer dans le monde. Pour vous déclarer plus clairement ce que je pense, il me semble, pour attirer les miséricordes du Seigneur, qu'un bon chrétien qui est un peu désireux de son salut, pourrait bien le matin, avant que de sortir de sa chambre, après ses prières ordinaires, faire pendant un petit quart d'heure quelques réflexions sur soi, sur la manière de passer saintement la journée, sur quelque vérité de la religion, qu'on pourrait prendre dans quelque livre pieux. Il pourrait bien aussi, en deux différents temps de la journée, à savoir avant le dîner, et avant que de se coucher, faire un autre quart d'heure de bonne lecture, ce qui servirait à l'affermir dans la crainte de Dieu et l'observance de ses commandements, où se trouve la véritable vie de l'homme, comme dit le sage : *Deum time, et mandata ejus observa, hoc est omnis homo* ⁵⁹. Et Notre Seigneur nous déclare dans l'Évangile que celui qui l'aime gardera ses commandements. Ces petits exercices de piété ne regardent que des personnes libres, qui emploient souvent dans la journée plusieurs heures à des lectures curieuses mais stériles pour l'éternité. Car pour les personnes obligées par leur condition à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de la messe. Je n'ai pas manqué de l'offrir en particulier pour vous et pour monsieur Tellus ⁸⁰, comme vous me le demandez dans votre lettre. Les sentiments de piété et de confiance qu'il a en Dieu marquent bien qu'il ne désire, dans sa cause, que la justice. Je vous prie de lui présenter mes très humbles respects. Vous avez envie, mon cher neveu, de venir passer quelques jours à Bonpas pour profiter, dites-vous, de mes instructions. Mais souffrez que je vous déclare par cette lettre que j'ai renoncé à toute visite ⁸¹. Me trouvant dans des infirmités continuelles, qui m'annoncent que je ne suis pas éloigné de la fin de ma carrière, Dieu me fait la grâce de la terminer heureusement. Je ne demande donc de vous autre chose, sinon que vous vous ressouveniez de moi dans vos prières, et que vous soyez bien persuadé que l'état d'un véritable solitaire et d'une âme religieuse, consiste principalement à être entièrement mort au monde ⁸². Faites savoir ceci à tous nos autres parents, que j'aime bien dans le Seigneur, à qui je demande tous les jours pour eux de les remplir de ses bénédictions et de les faire parvenir au souverain bonheur, qui doit être, dans ce monde, l'objet de tous nos désirs. Je me flatte que vous ne serez point offensé de la déclaration que je vous fais, puisque vous devez être bien certain que mes prières seront d'autant plus utiles au salut de votre âme, que je serai mieux en état de les offrir pures au Seigneur par ce renoncement si nécessaire à la vocation religieuse. Vivez toujours dans la crainte de Dieu et dans la pratique de son saint amour, par la fidélité à garder ses commandements (*Deum time et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo* ⁸³). C'est l'exhortation que vous fait le Saint-Esprit par la bouche du sage, et c'est là le bien le plus solide que je puis vous souhaiter dans cette vie. Recevez ce souhait comme un gage de ma véritable

amitié, et de l'inviolable attachement pour tout ce qui regarde le salut de votre âme.

Frère Hilarion Duclaux, religieux chartreux.

¹. Frère Hilarion est en train de dire à son père que ce dernier est pour quelque chose dans son entrée en Chartreuse.

². Il s'agit ici de son frère.

³. Ce post-scriptum de frère Anthelme Nicolas est très touchant par sa simplicité. Il révèle des qualités de cœur qui sont une caractéristique récurrente, on pourrait presque dire observable par tous et partout, de n'importe quel religieux chartreux.

⁴. C'est vraisemblablement le même Dominique que celui de la lettre du 15 janvier 1748.

⁵. Ici dom Hilarion exprime son désir de retrouver physiquement son frère. La souffrance de la séparation, difficile à vivre dans les débuts de la vie monastique, est l'occasion pour lui d'un dépassement, d'une offrande, et finalement, d'une véritable rencontre dans le mystère de Dieu.

⁶. Il est possible que ce soit le père Jean Chrétien, s.j., auteur des *Lettres d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus*, écrites de Cayenne en Amérique (1718-1719), manuscrit conservé à la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence.

⁷. Cette lettre est celle d'un jeune moine. Le ton déférent et humble indique l'esprit docile qui était celui de dom Hilarion. Ceci sera d'ailleurs mentionné par ses supérieurs.

⁸. Cela signifie que l'oncle défunt dont il est question ici était associé à l'ordre des chartreux. Cette mention de laïcs « associés » mérite d'être soulignée. En effet, les archives privées des descendants des neveux de dom Hilarion Duclaux conservent un document indiquant ceci :

« Frère Michel, Prieur de Chartreuse et Général de l'ordre des Chartreux, et les Définiteurs du Chapitre Général à Messieurs Dominique Duclaux, Pierre-Philippe Duclaux, Dame Marie de Fazende d'Alançon et Marie Julie Duclaux, salut en Notre Seigneur.

Ayant été informés par le vénérable père dom Michel Roujoux, Prieur de la Chartreuse de Bonpas, de l'affection singulière que vous avez pour notre ordre, et que vous souhaitez participer à nos prières, jeûnes, veilles, aumônes et autres exercices de piété et bonnes œuvres qui, par le grâce de Dieu, se pratiquent dans toutes nos maisons, Nous vous accordons

volontiers par les présentes l'entière participation, ajoutant que lorsque vos décès, que nous vous souhaitons précieux devant Dieu, nous serons annoncés, nous ordonnerons des messes et autres suffrages dans toutes les Maisons de l'ordre, pour le repos de vos âmes.

Donné en Chartreuse, séant le Chapitre Général ce Dixième May Mil Sept Cents Cinquante un.

Frère Michel Roujoux prieur susdit. »

9. Cette lettre est un modèle du genre. Elle illustre la maturité spirituelle (précoce ?) de dom Hilarion Duclaux. Elle n'a pas pris une ride, tant au niveau de la profonde doctrine qui l'anime que s'agissant des termes employés. On peut dire qu'elle constitue l'un des plus beaux textes écrits par le chartreux de Bonpas.

10. Cette phrase n'est pas très audible ; la signification se dégage à condition de s'élever au-dessus du sens littéral.

11. Le propos est d'une sensibilité exquise. La vie contemplative, au lieu d'assécher sentiments et émotions, les magnifie dans une grande pureté et une juste simplicité. Vue du « monde », au sens séculier du terme, cette qualité de relation qui peut exister entre des êtres qu'un même sang unit, indique à quel point l'ascèse cartusienne et la solitude de la vie du moine développent dans le sens de la profondeur les liens de communion qui relient ceux qui s'aiment.

12. Est-ce le nombre de chartreux prêtres en ce milieu du XVIII^e siècle ? On pourrait interpréter ainsi cette affirmation.

13. Il s'agit des ordres mineurs.

14. Nom illisible.

15. Le spaciement durant trois jours doit être quelque chose de bien rare !

16. Il est clair ici que l'obéissance religieuse permet à l'âme du moine de se laisser faire par Dieu. Il ne s'agit pas tant de se soumettre à la décision d'un supérieur, que de s'abandonner avec confiance entre les mains du Père des Cieux.

17. Il s'agit du samedi après le IV^e dimanche de Carême. *Sitientes*, « Vous qui avez soif », est le premier mot de l'*Introït*.

18. La lettre étant déchirée à cet endroit, un mot est illisible.

19. On a souvent parlé du rôle de la mère ou d'un prêtre dans la croissance de la vocation sacerdotale d'un enfant puis d'un jeune, il n'est pas fréquent de constater de manière aussi évidente que la place du père peut être importante.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



Travail manuel dans un ermitage

© Monastère de la Grande Chartreuse



Office de nuit

© Monastère de la Grande Chartreuse

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Préliminaires

Lettres de Dom Duclaux

Annexe (Lettre de Dom Cayen)

